

MARDI 7
JUILLET 2015

FRANCE | Mardi 7 Juillet 2015

LesEchos.fr

L'activité économique d'une entreprise a un impact sur la santé de ses salariés

LES ECHOS | LE 07/07 À 06:00

Les salariés des établissements en crise sont surexposés aux risques psychosociaux.

Quand l'activité d'une entreprise est fragilisée, la santé de ses salariés l'est aussi. Selon une étude du ministère du Travail (Dares), publiée au mois de juin, la situation économique d'un établissement a un impact sur l'exposition des salariés aux risques psychosociaux, c'est-à-dire aux éléments liés aux conditions de travail qui peuvent affecter leur santé mentale, physique ou sociale.

Cinq profils d'entreprises - stables, flexibles, en croissance, restructurées, en crise - ont été comparés par la Dares. Résultat, les salariés des établissements en crise - dont les directions ont signalé une baisse de leur activité en cours et des réductions des heures travaillées et des effectifs - ont plus de chance d'être surexposés aux risques psychosociaux.

L'insécurité économique est le plus important. 42 % des salariés des entreprises en crise déclarent « avoir des craintes pour leur emploi dans l'année qui vient », contre 19 % dans les établissements stables. Les rapports avec la hiérarchie sont également plus difficiles. La probabilité d'être « toujours ou souvent en désaccord avec le supérieur sur la façon de bien faire le travail » ou « de vivre des tensions » avec ce dernier est plus grande. L'intensité du travail ou la « nécessité de devoir cacher ces émotions » constituent d'autres menaces pour la santé de ces salariés. A cause de cette surexposition, la santé mentale de 11 % d'entre eux est fragilisée. Par rapport aux salariés des entreprises stables, leur probabilité d'être affecté est à 31 % supérieure.

D'autres situations économiques peuvent accroître l'exposition aux risques psychosociaux, à un degré moindre. Les salariés des établissements flexibles - dont l'activité a connu des chocs à la hausse et à la baisse ainsi que de fréquents ajustements de leurs effectifs et des heures travaillées - sont nombreux à être confrontés à un travail intense, à une autonomie faible et à une insécurité économique. Malgré cette exposition aux risques, leur santé mentale n'apparaît pas plus fragilisée que dans entreprises stables.

Au contraire, les salariés des établissements qui ont connu une fusion, une restructuration ou un changement d'actionnaire majoritaire se perçoivent en moins bonne santé, alors que le seul risque significatif relevé par l'étude est l'insécurité économique. Selon une étude de 2014, 9 % des salariés sont surexposés aux risques psychosociaux et 28 % ne le sont pas ou peu. ●

P. R., Les Echos